

COMPTE - RENDU DES REUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIERES ARABES

Amman, 15 -16 avril 2009

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation, **M. ALI FARAH ASSOWEH**, à la tête d'une importante délégation, a pris part aux réunions annuelles conjointes des Institutions financières arabes, les 15 et 16 avril 2009 en Jordanie sur les bords de la Mer Morte.

La délégation était composée de :

- **M. SIMON MIBRATHU**, Secrétaire Général du Ministère
- **M. HASSAN MOUMIN DAHER**, Trésorier Payeur National
- **M. ALMIS MOHAMED ABDILLAHI**, Directeur du Financement Extérieur
- **M. MAHDI DARAR**, Directeur de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI)
- **M. HASSAN MOUSSA YACIN**, Chef du Service Comptable de la Banque Centrale de Djibouti
- **Mlle HANADI KHALED AHMED**, Chargée des Relations avec les Institutions financières et monétaires arabes (BCD).

Comme chaque année à la même période, les institutions financières arabes tiennent leurs assises annuelles pour faire le point sur leurs états financiers et l'évolution économique des pays membres. Ces institutions sont :

- Le Fond Monétaire arabe (F.M.A.)
- Le Fond arabe pour le développement économique et social (F.A.D.E.S.)
- La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (B.A.D.E.A.)
- La Compagnie arabe d'assurance pour les investissements et la garantie des exportations
- La Commission Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole.

L'ordre du jour respectif de ces réunions était le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Election du Président et du Vice-président du Conseil d'administration
3. Rapport financier annuel pour l'année 2008
4. Rapport financier des Auditeurs Externes pour 2008
5. Désignation du Cabinet d'audit externe pour l'année 2009
6. les Perspectives.

La République de Djibouti est membre de ces différentes Institutions, à l'exception de la B.A.D.E.A. Djibouti peut adhérer à cette Institution mais ne peut pas bénéficier de ses ressources car les pays membres de la Ligue des Etats arabes n'ont pas le droit d'adhérer à cette institution. Par contre, les pays membres de la ligue arabe peuvent investir leurs avoirs dans cette institution en tant qu'actionnaire.

Des résolutions ont été prises par ces Institutions financières dont les plus importantes sont :

- Approbation des rapports financiers annuels et ceux des Auditeurs externes pour 2008 ;
- Approbation des nominations des Auditeurs externes pour l'année 2009 ;
- Approbation de l'adhésion de la République des Comores au F.A.D.E.S ;
- Augmentation du capital souscrit du FADES de 10.000 Dinars Koweitiens pour le porter à 2.000.010.000 Dinars Koweitiens ;
- Approbation de l'ouverture d'un compte spécial pour un montant de deux milliards de dollars U.S au sein du FADES pour financer les projets du secteur privé des Etats arabes. Cette décision a été prise suite à la proposition du Ministre des Finances Koweitien qui est Gouverneur au Conseil du FADES répondant à l'initiative de l'Emir Koweitien, Sabah El-Ahmed El-Jaber El-Sabah, exprimé lors du Sommet socio-économique arabe du Koweït en janvier 2009 ;
- Approbation du projet du protocole d'accord soumis au FADES pour adhésion des pays qui seront intéressés à contribuer dans ce compte spécial ;
- Affectation d'un montant de 10 millions de Dinars Koweitiens qui sera transféré dans un compte spécial en faveur du peuple palestinien au sein du FADES. Ce dernier sera chargé de la gestion de ce compte. Une partie de ce montant sera destiné au Fonds Al-Aqsa ;
- Approbation de la réélection de Dr Jassim Al-Manai en tant que Président-Directeur Général du FMA ;
- Approbation de l'établissement d'une Facilité de liquidité de courte durée au sein du FMA suite à l'étude élaborée pour le Conseil ;
- Approbation de départager le pourcentage de la quote-part de la Facilité d'ajustement structurel destiné au secteur financier et bancaire d'une part et au secteur des Finances publiques d'autre part (175% de la quote-part chacun) octroyée par le FMA ;
- Approbation d'affecter 10% du Revenu net de l'exercice financier 2008 du FMA pour soutenir le peuple palestinien via les Fonds Al-Aqsa et Al-Quds.

En marge des réunions, la délégation a eu des entretiens avec le directeur technique du FADES, **M Ahmed Osman**. Les discussions ont porté sur la visite du Président directeur Général du FADES, **M. Abdullatif Youssef Al-Hamad**, à Djibouti prévue le 21 Avril 2009 dans le cadre de la signature de l'accord de financement du projet de réhabilitation du réseau d'eau de la ville de Djibouti.

Le représentant du FADES a exprimé son souhait de pouvoir discuter et débloquer la situation de certains projets en partenariat avec Djibouti lors de cette visite.

Par ailleurs, le Ministre avait sollicité une entrevue avec son homologue saoudien et Président du Fonds Saoudien de Développement, **S.E.M. IBRAHIM AL ASSAF**, mais malheureusement ce dernier avait du précipiter son départ de Jordanie.

A la séance de clôture de ces réunions, l'ensemble des pays membres ont remercié son Altesse royale, Abdallah Ben Al-Hussain, son gouvernement et le peuple jordanien, pour l'accueil, l'hospitalité et les facilitées qu'ils ont accordé pour la réussite des réunions annuelles conjointes des Institutions financières arabes.